

CONFERENCE DE PRESSE DES NATIONS UNIES <u>DU MERCREI 13 JUILLET 2016</u>

Charles Antoine Bambara : mesdames, mesdemoiselles et messieurs, membres de la presse, auditeurs de Radio Okapi, bonjour et bienvenue à ce rendez-vous hebdomadaire des Nations Unies.

- Activités des composantes de la MONUSCO
- Activités de l'Equipe-pays
- Situation militaire

Activités des composantes de la MONUSCO

Information Publique:

Dans le cadre de la célébration de la Journée internationale Nelson Mandela, la Division de l'Information publique de la MONUSCO et l'ambassade d'Afrique du Sud en RDC organisent, du 18 au 21 juillet 2016, une série d'événements et d'activités culturelles en mémoire de l'ancien président sud-africain.

Chaque année lors de cette journée, les membres du personnel de l'ONU organisent une série d'activités de service public destinées à venir en aide à des organisations ou des causes liées aux femmes, dans diverses villes et autres sièges des Missions.

A Kinshasa, ces activités seront lancées officiellement le 18 juillet à la Place du 30 juin, à la Gare centrale de Kinshasa-Gombe.

Le premier jour connaîtra l'ouverture d'une exposition d'objets d'art et de peinture sur Nelson Mandela, des discours officiels sur la commémoration prononcés par le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies pour la République démocratique du Congo, l'ambassadeur de la République d'Afrique du Sud, des officiels congolais ainsi que des représentants de différentes organisations et des milieux d'affaires, en direct sur la Radio Okapi; suivi d'une visite de l'orphelinat Matu Mainini et de la distribution des vivres.

Plusieurs autres activités et visites seront programmées les jours suivants avec, au menu, l'ouverture des boites aux dons dans différentes entreprises, organisations et ambassades. Ces dons seront collectés et distribués dans les orphelinats et hôpitaux pour aider les personnes les plus démunies. Un dîner de gala et une tombola vont clôturer les célébrations de la journée. Une note d'information est disponible et surtout nous comptons sur les médias de Kinshasa pour un traitement de cette information sur cette légende africaine qu'est Mandela.



Protection de l'Enfant :

De janvier à juin 2016, la Section Protection de l'enfant de la MONUSCO a enregistré un total d'au moins 718 enfants, soit une moyenne de 120 enfants par mois, qui ont été séparés ou se sont échappés des groupes armés dans les provinces affectées par le conflit. Parmi ces enfants exassociés aux groupes armés, la section a dénombré 93 filles, soit 13% du total.

Ceci est une augmentation considérable du pourcentage des filles sorties des groupes armés, en comparaison aux cinq dernières années (7% à 8%). Cette augmentation indique que le rapport « Les rescapées invisibles », publié en novembre 2015 et la campagne de sensibilisation intensive à l'endroit des groupes armés et des communautés pour l'insertion des filles dans le processus DDR commencent à avoir un impact. La section exhorte les groupes armés à continuer à libérer les enfants de leurs rangs, y compris les filles, afin qu'ils puissent retrouver leur enfance et recevoir le soutien nécessaire pour leur scolarisation et leur réinsertion sociale.

De plus, durant le premier semestre de cette année, la MONUSCO a documenté 83 filles et deux garçons qui ont été victimes de violences sexuelles dans les provinces affectées par le conflit. Elle a également vérifié le meurtre d'au moins 34 enfants, y compris 12 filles, et la mutilation de 40 autres par les parties au conflit. Les groupes armés sont en tête de liste des auteurs de violations des droits de l'enfant avec plus de 80% des cas de violations contre les enfants. Les trois principaux auteurs sont les groupes armés FDLR, Mayi-Mayi Nyatura et Mayi-Mayi Rahiya Mutomboki. Il a également été observé que 77 enfants, dont au moins 16 filles, ont été enlevés par des groupes armés. Par ailleurs, la Section a noté que 12 enfants ont été tués ou blessés par des agents de l'Etat lors des opérations dirigés contre les groupes armés.

Le gouvernement de la République démocratique du Congo a réussi à éliminer le recrutement officiel d'enfants par l'armée nationale, mais le fait demeure que les groupes armés continuent de recruter et d'utiliser des centaines d'enfants chaque année.

Dans l'objectif d'éliminer ce phénomène, la MONUSCO et ses partenaires ont lancé une importante campagne de sensibilisation dont le slogan est : « Libérez les enfants des groupes armés ». Cette nouvelle campagne a débuté à l'occasion de la commémoration de la Journée de l'enfant africain qui s'est tenue le 16 juin 2016. La Fédération nationale de football association (FECOFA) à travers l'équipe nationale de football, s'est engagée aux côtés de la MONUSCO à soutenir cette campagne sur une période de deux ans. Les footballeurs ont véhiculé des messages en français, swahili, lingala et anglais pour inciter les groupes armés à libérer les enfants qu'ils maintiennent encore captifs. Ces messages sont relayés sur la radio Okapi, des chaînes de télévision et les réseaux sociaux. Des dizaines de milliers d'enfants, de parents, d'enseignants et de membres de la communauté ont été sensibilisés sur la problématique du recrutement et de l'utilisation d'enfant et autres violations graves par les groupes et les forces armés en République démocratique du Congo.

A côté de cela, la Section Protection de l'enfant a organisé plus de 25 activités à l'est du pays en vue de commémorer la Journée de l'enfant soldats (12 février) et celle de l'Enfant africain (16 juin). Il s'agit de défilé des enfants, forces armées, société civile pour dire non au recrutement des enfants, de l'opération de distribution et de largage des aides mémoires, l'exposition des empreintes de mains rouges collectées lors de la Journée du 12 février, des tables-rondes, des concerts et des activités socio-culturelles et sportives au profit



des enfants. Ces activités ont eu lieu dans plusieurs localités, notamment Goma, Dungu, Bunia, Beni, Butembo, Bukavu, Zibira, Uvira, Baraka, Rutshuru, Walikale, Kamina, Lubumbashi, Kitona, Gety, et Kalémie.

Police MONUSCO:

Au Tanganyika, la MONUSCO vient de faciliter la tenue d'une session de formation au profit de 30 nouveaux officiers de la Police judiciaire congolaise, du 7 au 13 juillet 2016.

Cette formation a porté sur les notions de droit pénal général, droit pénal spécial, techniques d'enquête, droit civil, infractions des violences sexuelles, procédure pénale, organisation et compétence judiciaires, médecine légale, police scientifique et technique, déontologie des OPJ, rédaction des procès-verbaux et la procédure en matière d'enfant en conflit avec la loi.

La formation intervient après les visites d'inspection des cachots de la PNC conduites par le parquet de Kalemie avec l'appui de la Section Appui à la justice et à l'administration pénitentiaire et les policiers de la MONUSCO qui ont révélé une carence en OPJ dans les différentes unités de la police et un volume important des affaires à traiter par les OPJ en service.

C'est pour combler cette insuffisance que la Section d'Appui à la Justice et à l'Administration pénitentiaire de la MONUSCO, en droite ligne avec son mandat de renforcement des capacités des institutions et des acteurs judiciaires et pénitentiaires s'est proposé de venir en appui aux efforts entrepris par ses partenaires nationaux en développant en étroite collaboration ce projet de formation de nouveaux OPJ.

Activités de l'Equipe-pays

UNFPA:

Intervention de Mme Diene Keita, Représentante du Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) en RDC à l'occasion de Journée mondiale de la population : voir la pièce jointe.

PNUD: Atelier technique sur la validation des besoins en coordination de l'aide

Comment renforcer les capacités provinciales en planification et coordination de l'aide? Cette question est à l'ordre du jour des travaux d'un atelier technique qui est organisé du 12 au 14 juillet 2016 par le Ministère du Plan et Suivi de mise en en Œuvre de la Révolution de la Modernité.

Les Chefs de division et d'antenne des provinces qui participent à cet atelier vont procéder à la validation du rapport des besoins ainsi que du document de programme de renforcement des capacités en planification et



coordination de l'aide des provinces. Cet exercice se fait sous l'encadrement de la Direction de la Planification Régionale et avec l'appui technique du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

A l'issue de cette validation, le Ministère du Plan et les ministères provinciaux en charge de la planification seront dotés d'un document de programme consensuel pour le renforcement des capacités provinciales en matière de planification et de coordination de l'aide. Il pourra servir de support aux partenaires techniques et financiers afin d'assurer un accompagnement efficace des provinces.

PNUD: Travaux de préparation d'un nouveau plan national de réforme de la justice en RDC

Le Groupe thématique « Justice et Droits humains » a mené des travaux organisés les 7 et 8 juillet 2016 par le ministère de la Justice et Droits humains, avec l'appui de l'Union européenne et du PNUD. Ces travaux avaient pour objectif de préparer un nouveau plan national de réforme de la justice de la RDC. Plus 120 personnes ont pris part à ces assises et se sont accordées sur un plan qui affirme que « la justice est un droit! ».

Ce plan se fixe pour objectif d'améliorer l'accès, l'indépendance et la performance de la justice dans le respect de la dignité humaine à l'horizon 2017-2026. Cette vision globale doit porter les valeurs cardinales que sont l'indépendance, l'impartialité, l'intégrité, l'égalité, la compétence et la redevabilité d'une justice qui doit devenir un véritable service public.

PNUD: Marche en mémoire des personnes décédées du VIH/sida

Vendredi 8 juillet 2016, à l'occasion du "Candle Light Day", près de 300 personnes se sont rassemblées à Kinshasa pour une marche à la bougie en mémoire des personnes décédées des suites du VIH/sida. L'Union congolaise des personnes vivant avec le VIH, organisateur de l'événement avec le soutien du PNUD, a pu adresser des revendications au Gouvernement et aux partenaires techniques et financiers pour vaincre le VIH/sida.

Elle a demandé au Gouvernement plus d'engagement, de responsabilité et de ressources domestiques en faveur de la lutte contre le VIH/sida et la tuberculose et aux partenaires techniques et financiers de rendre disponibles les intrants de dépistage afin d'atteindre 90 % de personnes dépistées en RDC. Les acteurs de la société civile ont été invités à s'engager à sensibiliser les communautés et à les mobiliser pour plus de dépistages volontaires.

Initié en 1983 par le GNP+ (réseau mondial des personnes vivant avec le VIH), le "Candle Light Day" est une journée du mémorial international contre le sida qui est célébrée chaque année. Elle donne l'occasion de penser à ceux qui sont partis, de réfléchir sur l'avenir, de se rassembler davantage pour mieux faire face au VIH et pour montrer notre solidarité envers les personnes vivant avec le VIH.



PNUD : Suivi de la question sur les énergies renouvelables posée à la conférence du 6 juillet 2016 :

Un diagnostic clair sur le potentiel en énergies renouvelables a été produit par le Gouvernement avec l'appui du PNUD à travers l'atlas des énergies renouvelables. Cet atlas permet d'identifier le potentiel énergétique par site et rend disponible d'autres informations complémentaires. Cet atlas peut être obtenu sur demande au PNUD et au Ministère de l'énergie.

L'agenda d'action pays ainsi que le prospectus d'investissement pour les énergies ont été élaborés. Les versions finales sont en discussions entre les parties prenantes.

Le PNUD va lancer prochainement un projet pilote dont l'objectif sera de contribuer au développement de la génération d'électricité dans des zones hors réseau de RDC, avec l'implantation de systèmes hydroélectrique de petite échelle.

Lancement d'une campagne sur les médias sociaux par la Cour pénale internationale :

Il ne reste plus que cinq jours pour participer au concours photo #JusticeMatters que la Cour pénale internationale (CPI) organise sur sa page Facebook créée à l'occasion de la célébration de la journée de la justice pénale internationale le 17 juillet.

Cette année, le concours a comme slogan "Ajoutez une touche de justice à votre vision du monde" et il va durer jusqu'à ce dimanche 17 juillet 2016. Pour participer, il suffit de poster une photo sur la page <u>Facebook de la campagne (17July.JusticeMatters)</u>, avec le logo de la CPI représentant une balance, symbole de la justice, devant un lieu caractéristique de votre choix et d'ajouter le hashtag #JusticeMatters et le hashtag de votre pays d'origine. Vous trouverez tous les détails du concours sur le site de la CPI ou sur la page Facebook de la campagne.



Situation militaire

(Par le Lieutenant-colonel AMOUZOUN CODJO MARTIN, Porte-parole militaire)

Durant la semaine écoulée, une accalmie réelle a été observée dans la ville-province de Kinshasa et dans les autres provinces situées dans la partie occidentale de la République Démocratique du Congo (RDC).

Dans les provinces de Haut et de Bas-Uélé, les Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC), poursuivent avec le soutien déterminant de la Force de la MONUSCO, les opérations militaires visant à mettre un terme à l'activisme des éléments résiduels de l'Armée de Résistance du Seigneur (LRA), et ceux d'autres groupes armés.

A cet effet, le 8 juillet 2016, dans la province de Haut-Uélé, des troupes des FARDC basées au poste de contrôle du Pont Solo, ont été placées en alerte maximale dans le but de contrer les activités négatives des groupes armés non identifiés rapportées dans la région située près de la localité de Ndorenze, à environ 4 kilomètres au Nord-ouest du Pont Solo.

Par ailleurs, la reprise des hostilités entre les différents belligérants au Soudan du Sud, constitue une source de préoccupation sécuritaire réelle quant à la propagation de ces activités négatives dans les régions situées dans la zone frontalière avec la RDC. Mais également, pour la protection des populations civiles riveraines, qui sont déjà saisies d'une forte panique, particulièrement celles implantées dans la région de Kengezi, située à 120 kilomètres au Nord-est d'Aru-centre, dans le territoire d'Aru.

La Force de la MONUSCO surveille étroitement la situation sécuritaire dans cette zone, dans le but d'initier toutes les activités militaires nécessaires, visant à assurer une protection optimale des populations civiles vivant dans le secteur.

En Ituri, une forte mobilisation opérationnelle contre les éléments réfractaires du Front de Résistance Patriotique de l'Ituri (FRPI) par l'armée congolaise soutenue vigoureusement par la Force de la MONUSCO, a été observée pendant la période sous examen dans les localités situées au Sud du territoire d'Irumu, dans le but de décourager les exactions contre les populations civiles.

En effet, le 6 juillet 2016, des troupes des FARDC ont engagé et repoussé des éléments du FRPI ayant tendu une embuscade et pillé des biens variés des civils dans la localité de Kaguma Mudogo, située à 9 kilomètres au Nord-ouest d'Aveba.

Dans la nuit du 6 au 7 juillet 2016, des éléments supposés appartenir au FRPI ont été repoussés par les FARDC, au cours d'une tentative de pillage dans les localités de Kaswara et Tchekele, situées respectivement à 10 et 12 kilomètres à l'Ouest de Gety.

Le 8 juillet 2016, des éléments du FRPI ont attaqué la localité de Seneka, située à 35 kilomètres à l'Est de Gety, dans le but de piller du bétail et d'autres biens de valeur.



Organisation des Nations Unies

Alerté, un détachement du contingent Bangladais de la Force de la MONUSCO déployé dans la région, a immédiatement informé les troupes des FARDC basées dans la zone, qui ont répondu vigoureusement à cette attaque, engagé les assaillants, tué l'un d'entre eux et récupéré du bétail volé.

Les Casques bleus ont mené des patrouilles motorisées intensives dans la région affectée, dans le but de dissuader d'autres incursions de rebelles, et de protéger les populations civiles.

Les soldats de la paix continuent de surveiller étroitement la situation sécuritaire dans la zone, afin d'interdire toute nouvelle activité négative contre les populations civiles.

Le même jour, deux (02) éléments du FRPI ont été blessés, au cours d'accrochages avec les troupes des FARDC dans la localité de Kanjoka, située à 45 kilomètres à l'Est de Gety.

Au Nord-Kivu, l'armée congolaise, soutenue par la Force de la MONUSCO, poursuit ses activités militaires contre les éléments de l'Alliance des Forces Démocratiques (ADF), et ceux d'autres groupes armés actifs dans le territoire de Beni. Des efforts significatifs sont également fournis par les Forces coalisées FARDC-MONUSCO, dans le but de mettre un terme à l'activisme des différentes forces négatives, rapporté dans les autres territoires de cette province.

Dans le territoire de Beni, les activités militaires menées par les Forces onusienne et congolaise dans le cadre de l'opération dénommée « **Usalama** » (**Sécurité**) contre les éléments de l'ADF, ont réduit sensiblement l'activisme de ce groupe armé et celui d'autres forces négatives pendant la période sous examen.

En effet, le 10 juillet 2016, les troupes des FARDC auraient repoussé une attaque d'éléments armés actifs dans la région située entre Kasindi et la rivière Semuliki, à approximativement 13 kilomètres de Kasindi, localité de Kotongo, groupement de Basongora, secteur de Ruwenzori. Le bilan fait état de : deux(02) assaillants tués et deux (02) armes récupérées.

Toutefois, des activités négatives menées par des éléments armés dans ce territoire, ont été rapportées durant la semaine écoulée.

Dans le territoire de Lubero, des combats ont été rapportés le 7 juillet 2016 à Kikuku (40 kilomètres au Sudest de Miriki), entre des éléments appartenant aux coalitions des Forces Démocratique de Libération du Rwanda (FDLR)-Mayi-Mayi Nyatura et ceux de la coalition de l'Union Patriotique pour la Défense des Innocents (UPDI)-Nduma Défense du Congo (NDC)/Guidon, provoquant des déplacements significatifs de populations civiles.

Et ce, vers Kanyabayonga (12 kilomètres au Nord-est de Luofu), Kibirizi (17 kilomètres au Nord-ouest de Rwindi), et Mutanda (28 kilomètres au Nord-ouest de Rwindi).

Un (01) militaire des FARDC et des civils blessés au cours d'accrochages dans la région, ont été médicalement évacués par la MONUSCO le 10 juillet 2016.



Organisation des Nations Unies

La Force de la MONUSCO continue de soutenir les opérations menées par les FARDC dans la zone, et poursuit également la conduite de ses patrouilles motorisées dans le secteur, dans le but de dominer le terrain, de rassurer et de protéger les populations civiles.

Dans le territoire de Walikale et les localités situées au Sud du territoire de Lubero, des tensions interethniques entre les communautés Hutu et Kobo, persistent dans les localités situées autour de Buleusa.

Le 8 juillet 2016, des affrontements ont été rapportés entre les deux groupes ethniques.

La Force de la MONUSCO poursuit, en soutien aux FARDC, ses activités militaires dans la région.

La MONUSCO continue également de fournir son assistance alimentaire aux déplacés de la localité de Buleusa, située à 31 kilomètres au Sud-ouest de Lubero-centre.

Le 10 juillet 2016, la MONUSCO a fourni quinze (15) tonnes de denrées alimentaires aux déplacés de cette localité.

Dans le territoire de Masisi, les troupes de l'armée congolaise poursuivent, avec le soutien de la Force de la MONUSCO, les opérations militaires contre l'activisme des éléments de l'Alliance des Patriotes pour un Congo Libre et Souverain (APCLS).

Huit (08) éléments de ce groupe armé ont en effet été tués pendant la période sous examen par des troupes de l'armée congolaise, au cours d'une attaque menée contre une position des FARDC, située dans la localité de Lukweti, à 12 kilomètres au Nord de Nyabiondo.

Au chapitre des redditions dans la province, du 6 juillet 2016 à ce jour, des éléments appartenant à un groupe armé, se sont rendus aux troupes des Forces congolaise et onusienne déployées dans la province.

Il s'agit de : cinq (05) éléments des Forces Démocratiques de Libération du Rwanda (FDLR).

Au Sud-Kivu, l'armée congolaise, soutenue par la Force de la MONUSCO, poursuit la neutralisation des miliciens, malgré l'activisme de leurs groupes armés.

Le 7 juillet 2016, les troupes de l'armée congolaise ont repoussé une attaque menée par environ trente (30) éléments de la coalition Mayi-Mayi Kirikicho et Nyatura contre leur position située dans la région de Kalehe, à 74 kilomètres au Nord de Bukavu, et tué trois (03) assaillants.

Dans la province du Haut-Katanga, une accalmie relative est observée, suite aux activités négatives menées par des éléments du groupe Mayi-Mayi Bakata-Katanga contre les Forces de Sécurité et les populations civiles basées dans cette partie du pays.

Le 8 juillet 2016, douze (12) éléments du groupe Mayi-Mayi Bakata-Katanga ont fait incursion dans la localité de Kalera, située à 16 kilomètres au Nord-est de Museba, dans la région de Banushei, territoire de Mitwaba, tué quatre (04) civils et un (01) agent de la Police Nationale Congolaise (PNC).



Organisation des Nations Unies

Toutefois, les troupes des Forces congolaise et onusienne déployées dans cette partie du pays, y surveillent étroitement la situation sécuritaire, et demeurent en alerte maximale dans le but de contrer d'éventuelles attaques contre les populations civiles, et d'assurer leur protection.

Enfin, la Force de la MONUSCO a mené plusieurs patrouilles armées de jour comme de nuit, et fourni également de nombreuses escortes pendant la période sous examen.



Conférence de presse ONE UN 13 juillet 2016 Equipe de pays

Intervention de Mme Diene Keita, Représentante du Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) en RDC à l'occasion de Journée mondiale de la population

INTRODUCTION: POURQUOI LE THEME

La Journée mondiale de la population a été instituée en 1989 par l'Assemblée générale des Nations Unies après que la population mondiale a atteint cinq milliards d'habitants le 11 Juillet 1987. Le thème de cette année est « Investir dans les adolescentes ». Il s'agit d'un thème plus qu'actuel vu le poids démographique de cette tranche de la population mondiale et les nombreux problèmes auxquels les adolescentes sont confrontées. Partout dans le monde, ces adolescentes âgées de 10 à 19 ans, qui représentent plus de 600 millions de la population mondiale, affrontent des défis bien plus nombreux et redoutables que leurs homologues masculins.

Dans de nombreux pays, une fille qui atteint la puberté est jugée par sa famille et sa communauté prête pour le mariage, la grossesse et l'accouchement. Elle peut alors être donnée en mariage et contrainte de quitter l'école. Elle peut tomber dans un état débilitant suite à des complications liées aux grossesses par le fait que son corps n'était pas prêt. Elle peut également se voir refuser ses droits fondamentaux, comme le droit à l'éducation, à la santé, avec, comme conséquence, le risque de voir anéanties ses perspectives d'avenir, et son potentiel non réalisé.

Le thème de cette année a été choisi pour mettre en exergue ces défis et obstacles qu'affrontent les adolescentes mais également pour inciter les décideurs et les gouvernements à donner aux adolescentes le pouvoir, les moyens et l'information nécessaires pour prendre leurs propres décisions dans la vie, pour leur permettre de réaliser pleinement leur potentiel et devenir une force positive pour le changement dans leurs foyers, leurs communautés et leurs nations.

CONTEXTE DE LA RDC

La célébration de la Journée mondiale de la population présente un intérêt particulier pour la République démocratique du Congo où l'on dénombre environ 9,5 millions des filles âgées de 10 à 19 ans. A l'instar des adolescentes d'autres pays en développement, elles font face à de nombreux défis notamment les mariages et les grossesses précoces, les abandons scolaires, les

violences basées sur le genre. Ces défis se multiplient lorsque la jeune fille vit en milieu rural ou dans une famille pauvre.

Les résultats de l'enquête démographique et de santé de 2014 indiquent que parmi les filles âgées de 15-19 ans, 24 % vivent en union et que 27 %, c'est-à-dire une adolescente sur quatre, ont commencé leur vie féconde avec la contrainte d'abandonner l'école.

La même enquête révèle que 43,7 % des jeunes filles de 12 à 24 ans travaillent alors qu'elles devraient être à l'école.

Investir dans les adolescentes en République démocratique du Congo, c'est veiller à ce que tous les défis et obstacles auxquels font face les adolescentes appartiennent au passé. Car une adolescente dont les droits sont respectés et qui est à même de réaliser pleinement son potentiel est une adolescente qui a une meilleure chance de contribuer au progrès social et économique de sa communauté et de son pays.

CE QUE FAIT UNFPA

C'est dans ce cadre que le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) s'est engagé, avec d'autres partenaires, auprès du Gouvernement pour l'appuyer dans ses initiatives destinées à faire face à ces nombreux défis et obstacles qu'affrontent les adolescentes.

A ce titre, les interventions du Gouvernement de la RDC en collaboration avec ses partenaires au développement se sont focalisées sur :

- L'élaboration de nouvelles lois dans les domaines de santé, de la reproduction et du genre, et en révisant le code de la famille. L'âge minimum au mariage est désormais fixé à 18 ans pour la jeune fille.
- Les dispositions de la loi n°09/001 du 10 janvier 2009 portant protection de l'enfant et visant à préserver les enfants âgés de moins de 18 ans des risques de morbidité et de mortalité éventuels des suites d'une grossesse ou d'un accouchement précoce.
- La gratuité progressive de l'enseignement primaire, depuis 2010-2011, sur toute l'étendue du pays. Aujourd'hui, tout le cycle primaire est couvert par la gratuité. Toutefois l'indice de parité n'a pas atteint la cible de 1 préconisée pour 2015 par la Stratégie de développement du sous-secteur. Néanmoins, la tendance haussière est nette de 2007 à 2014, car cet indice est passé de 0,80 à 0,90 au primaire, et de 0,50 à 0,60 au secondaire. Il y a ainsi une amélioration incontestable de la scolarisation féminine en termes d'effectifs, bien que des efforts énormes restent à fournir.
- Le gouvernement congolais, à travers le Ministère de la Femme, famille et enfant, a lancé le 15 mai 2015 une campagne de lutte contre les mariages précoces sur toute l'étendue du territoire pour une durée de deux ans. Un plan triennal de lutte contre les mariages précoces a été élaboré.

Toutes ces initiatives contribuent à élargir les perspectives économiques des adolescentes et à leur donner le pouvoir, les moyens et l'information nécessaires pour prendre leurs propres décisions dans la vie, pour leur permettre de réaliser pleinement leur potentiel et devenir une force positive pour le changement dans leurs foyers, leurs communautés et leurs nations. Investir dans les adolescentes revient ainsi à investir dans l'avenir du pays.